

ON ENCHAÎNE !

Grèves en chaîne pour des moyens dans les collèges des Bouches-du-Rhône et un plan d'urgence pour l'éducation.

En termes de moyens, le bilan des 5 dernières années est catastrophique pour les collèges du département. Nos établissements connaissent en moyenne une augmentation des effectifs de près de 3000 élèves sans que les moyens qui nous sont attribués ne connaissent de hausse. Au contraire, ce sont près de 1900 heures qui ont disparu entre 2018 et 2022, soit 105 postes supprimés, c'est-à-dire en moyenne 1 poste par collège. Dans les établissements d'éducation prioritaire, la baisse est particulièrement forte sans pour autant que les établissements non classés REP ou REP+ puissent bénéficier d'un apport leur permettant de respirer en termes de taux d'encadrement et de surcharge des classes.

Cette baisse des moyens a en effet des conséquences graves sur le service public d'éducation, sur nos conditions de travail et sur les conditions d'étude de nos élèves.

Le constat est clair, chaque établissement a été, est ou sera encore à l'avenir impacté par cette politique d'austérité et de casse du service public d'éducation.

C'est la raison pour laquelle nous déclarons notre solidarité avec l'ensemble des établissements victimes de ces mesures budgétaires et nous demandons la restauration des moyens que l'administration et le ministère doivent aux enfants de nos établissements, à leurs parents et aux personnels qui y exercent. Dans le contexte de crise sanitaire et sociale inédit qui vient renforcer des inégalités sociales et scolaires dans un système déjà très inégalitaire, de telles mesures nous paraissent incompréhensibles et inacceptables. Parce que la réponse doit être collective, nous pensons qu'il est nécessaire d'agir toutes et tous ensemble pour obtenir un plan d'urgence pour l'éducation dans les Bouches-du-Rhône.

C'est pourquoi nous participerons avec d'autres établissements à un mouvement inédit de grève en chaîne qui commencera dès le lundi 14 mars avec le collège Henri Wallon et qui sera suivi le 15 mars par le collège Auguste Renoir, puis le jeudi 17 par le collège Rosa Parks. Nous espérons que d'autres équipes d'établissements nous rejoindront dans cette démarche.

Au collège AUGUSTE RENOIR

Au collège Renoir la baisse des moyens ces 5 dernières années s'est traduite par une baisse de moyen de 35 heures hebdomadaires, par la suppression effective d'un poste d'enseignante, par la suppression de l'encadrement par des enseignants du Dispositif d'Inclusion Scolaire (DIS) qui perd ainsi son sens pour les élèves inclus-exclus, par l'abandon de nombreux projets, par la disparition de co-interventions et de demi-groupes plus efficaces d'un point de vue pédagogique et d'autant plus nécessaires dans les établissements REP+.

POUR LE COLLEGE AUGUSTE RENOIR rendez-vous :



Mardi 15 mars 2022 - à partir de 8h30 devant le collège

Un rassemblement qui regroupera parents solidaires et personnels en grève